



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES D'EURE-ET-LOIR 3, PLACE DE LA REPUBLIQUE 28019 CHARTRES CEDEX

Chartres, le 28 juillet 2022

L'Administrateur général des Finances publiques, Directeur départemental des Finances publiques d'Eure-et-Loir

Vu le décret n°2010-986 du 26 août 2010 fixant le statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction Générale des Finances Publiques ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2018 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;

Vu les conditions de fonctionnement du Service de Gestion Comptable de Dreux Agglomération justifiant la nécessité de service ;

Décide:

Article 1^{er}: Monsieur Moussa NDOYE, inspecteur des Finances Publiques, est nommé comptable intérimaire du Service de Gestion Comptable de Dreux Agglomération.

Article 2 : La présente décision prendra effet à compter du 1er août 2022.

Le Directeur départemental des Finances publiques,

Gradzin El. Vanan

Gradzig EL-KAROUI